



EUROPEAN FORUM FOR
ARCHITECTURAL POLICIES
FORUM EUROPÉEN DES
POLITIQUES ARCHITECTURALES

CABINET DU PRÉSIDENT					
PRÉS	AM	JTC	AJC	N°	651
25 01 2010					
AM	SW	MB	FAB	SW	JK
MEMBRE RESPONSABLE:				AJC	ARC

Monsieur José Manuel BARROSO
Président de la Commission européenne
1049 BRUXELLES

Bruxelles, le 20 janvier 2010

Monsieur le Président,

En ce début de deuxième mandat à la tête de la Commission européenne, je tiens à vous souhaiter, en tant que Président du Forum européen des politiques architecturales, autant d'ambition pour l'Europe et de succès dans vos actions qu'au cours des cinq années passées.

Déjà, à cette occasion, vous avez mis en œuvre un certain nombre de politiques, notamment dans le domaine culturel. Avec l'adoption en 2007 de l'Agenda européen de la Culture, vous avez reconnu l'importance de ce domaine dans la dynamique européenne en lui fixant un cadre et des objectifs approuvés par les professionnels. Le Forum européen des Politiques architecturales, espace d'échanges entre professionnels et responsables politiques pour une meilleure qualité de vie des habitants, y a activement contribué et se félicite de votre volontarisme et de votre écoute.

A l'aube de votre nouveau mandat et dans le contexte économique actuel, vous avez souhaité inscrire l'Europe dans une nouvelle dynamique en engageant la stratégie UE 2020. Nous espérons vivement que l'ouverture dont vous avez déjà fait preuve au sujet de la culture et de l'architecture y trouvera une nouvelle traduction. C'est dans cet objectif que je vous fais parvenir ci-joint la contribution du Forum européen des politiques architecturales, établie dans le cadre de l'appel à participations.

Vous verrez que nous y défendons l'idée d'une architecture actrice centrale d'un développement plus durable, d'une économie plus sobre et plus responsable que vous appelez de vos vœux. Avec une population urbaine toujours croissante, les enjeux économiques, écologiques, sociaux et culturels s'y intensifient et l'architecture, par sa capacité d'innovation, son rôle environnemental, son poids économique et sa dimension sociale doit jouer un rôle moteur dans la ville durable. Nous comptons sur vous pour l'y aider.

Au nom du Forum européen des politiques architecturales, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Rob Docter

Président du Forum Européen des Politiques Architecturales a.i.s.b.l.



EUROPEAN FORUM FOR
ARCHITECTURAL POLICIES
FORUM EUROPÉEN DES
POLITIQUES ARCHITECTURALES

CONSULTATION SUR LA FUTURE STRATEGIE « UE 2020 »

La stratégie de Lisbonne prenait en considération les trois piliers du développement durable : le pilier social, économique et environnemental. La stratégie EU2020, met l'accent sur le pilier social et environnemental dans ses orientations : Créer une économie compétitive, connectée et plus verte. *« l'UE devrait être plus concurrentielle et accroître sa productivité en consommant moins de ressources et d'énergie non renouvelables et de manière plus efficace ... »*. Il est à noter que la dimension culturelle est devenue une nouvelle composante du développement durable. Cet aspect n'est pas représenté dans cette nouvelle stratégie.

Cependant, l'adoption de l'agenda pour la culture a constitué un pas important dans la prise en compte du rôle de la culture dans la dynamique européenne. Dans ce cadre, la place de l'architecture comme vecteur d'une croissance durable et solidaire des villes européennes est essentielle. La ville durable impose que soient trouvées des solutions innovantes et réactives, tenant compte de la diversité mais aussi des convergences des espaces urbains en Europe. L'expansion démographique, la transformation des grands ensembles et du patrimoine industriel, l'accueil des migrants, le dépeuplement des centres-villes ont déjà fait l'objet du soutien de l'Europe par les fonds de cohésion, mais le sommet de Copenhague a montré l'urgence de « construire autrement », dans une approche globale qui favorise à la fois le mieux-être des habitants et des réponses adaptées aux nouveaux modes de vie, la lutte contre les émissions de CO2 (les bâtiments représentant 40 % des besoins énergétiques de l'UE) et une plus grande intégration sociale.

Ces urgences requièrent de nouveaux investissements dans la recherche, l'expérimentation, la création architecturales, basées sur la découverte de nouveaux matériaux ou de nouveaux processus constructifs. D'autant plus que le marché européen de la construction qui représentait en 2008 près de 1 650 milliards d'Euros pourrait être stimulé par le nouvel impératif de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les agences d'architecture représentent un secteur important des industries culturelles : 130 000 bureaux d'architectes représentant près de 500 000 architectes en Europe. Elles restent des micro-entreprises pour la majorité d'entre elles, mais le savoir faire européen s'exporte dans le monde entier. La prise en compte de la dimension créative, innovante, de l'architecture reste malgré cet important marché, marginalisée, faute de programmes d'éducation et de sensibilisation du public. Cet objectif devrait figurer au rang des priorités pour permettre aux cités européennes de renouveler leur patrimoine admiré du monde entier.

Dans ce contexte, le Conseil de l'Union Européenne a adopté en 2008 (ref JOE Conclusions 2008/C 319/05), un texte en de Conclusions relatives à l'architecture: contribution de la culture au développement durable qui met notamment l'accent sur :

- L'architecture, discipline de création et d'innovation, constitue une illustration remarquable de ce que la culture peut apporter au développement durable,



**EUROPEAN FORUM FOR
ARCHITECTURAL POLICIES
FORUM EUROPÉEN DES
POLITIQUES ARCHITECTURALES**

compte tenu de son impact sur l'économie, la cohésion sociale et l'environnement.

- **Les villes européennes, dans lesquelles vivent plus de la moitié des habitants, ont des défis majeurs à relever dans un contexte de mutations économiques et écologiques ; la réponse à ces défis passe par une approche urbaine intégrée et créative.**
- **L'architecture, de ce fait, devrait faire l'objet d'une prise en compte plus lisible dans les politiques de recherche, de cohésion sociale et économique et d'éducation, ainsi que d'un soutien à l'innovation et à l'expérimentation.**

Ces propositions s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la future stratégie « UE 2020 », reposant sur une nouvelle économie fondée sur une croissance durable et sociale. La qualité de vie des européens ne peut désormais se passer d'une approche plus intelligente et verte de leur environnement urbain et paysager. L'apport intellectuel et créatif des professionnels de la ville qui constitue l'architecture est incontournable pour penser l'Europe de demain.

Le Forum Européen des politiques architecturales est une organisation qui a vocation à créer les conditions d'un espace d'échanges entre professionnels, élus, enseignants, responsables politiques en faveur du développement de politiques architecturales au service d'une meilleure qualité de vie des habitants.

Le 13/01/2010

**Pour le Forum Européen des politiques architecturales,
Rob Docter, président de l'EFAP a.i.s.b.l.**